



Title	La figure du diable chez Noël du Fail : les Contes et Discours d'Eutrapel
Author(s)	Bichard, Marie-Claire
Citation	Gallia. 1989, 28, p. 1-14
Version Type	VoR
URL	https://hdl.handle.net/11094/4705
rights	
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

The University of Osaka

La figure du diable chez Noël du Fail :

les *Contes et Discours d'Eutrapel*

Marie-Claire BICHARD

Déjà, dans les *Propos Rustiques* et les *Baliverneries d'Eutrapel*, le diable montrait son visage, une face point trop sinistre, parce qu'appréhendée — et par là-même apprivoisée — dans toute une tradition d'expressions populaires, voire proverbiales.⁽¹⁾ Bien des années séparent les deux premiers recueils de Noël du Fail — publiés en 1548 par un jeune auteur d'à peine trente ans — de l'œuvre ultime, maîtresse par ses dimensions et l'investissement presque autobiographique qu'elle représente. Années de silence, mais non point d'inactivité, on s'en doute : magistrat municipal à Rennes, puis conseiller au Parlement de Bretagne, Noël du Fail accumule savoir et expérience multiples, et vit concrètement, au quotidien, des situations qu'il n'aura de cesse ensuite de mettre en scène. Peut-être, à ses heures perdues, compose-t-il déjà des fragments de l'œuvre à venir, les *Contes et Discours d'Eutrapel*, dont le désordre évoque l'atmosphère d'un journal, mais qui a aussi, recueil au double visage, la gravité d'un testament spirituel.

Quel sort ces trente-trois années vont-elles valoir à la figure du diable ? Satan, cet éternel comédien, ne va-t-il pas choisir le théâtre des *Contes et Discours d'Eutrapel* pour revêtir de nombreux travestissements ? L'examen des occurrences «diaboliques» du texte devrait nous permettre de répondre à cette question et, au-delà, de saisir peut-être un aspect de cette position particulière

Remarque préliminaire : Les citations des *Contes et Discours d'Eutrapel* sont empruntées à l'édition de 1585, que nous avons consultée à la Bibliothèque Nationale (Rés.p.Y2.351). Nous avons pris soin de conserver l'orthographe et la ponctuation originales.

- (1) Voir notre article publié dans la *Revue des Amis de Ronsard*, 1989, intitulé «Le diable chez Noël du Fail : *Propos Rustiques* et *Baliverneries d'Eutrapel*».

qu'occupe à mes yeux le dernier recueil de Noël du Fail dans l'ensemble de son œuvre.

*
* *

Par bien des traits, Noël du Fail conteur reste fidèle à lui-même depuis les *Propos Rustiques* jusqu'aux *Contes et Discours d'Eutrapel* et l'on ne s'étonnera pas de retrouver de part et d'autre une utilisation similaire de l'image diabolique.

D'avantage que sur les traditionnelles imprécations ou les tournures lexicalisées,⁽²⁾ insistons sur les expressions proverbiales dont la saveur est particulièrement délectable aux lecteurs du XX^{ème} siècle. Le capitaine du chapitre VIII⁽³⁾ est en but aux moqueries des pages qui se méprennent sur sa personne et accablent de leurs sarcasmes ce «nouveau incogneau accoustré à la nouvelle mode». Quand le malentendu vient à être dissipé, le gentilhomme épargne tout reproche à ses assaillants et rend un vibrant hommage à l'esprit frondeur de la jeunesse :

Toutefois le Capitaine supplia pour tous, qu'ils fussent excusez, leur en savoit bon gré, et que si un jeune homme n'est un peu prompt et esveillé, mal-aisément et à peine pourra-il estre bon compagnon, et se trouver aux lieux d'honneur : que *de jeune hermite, vieux Diable*.

(2) En voici deux exemples : le juron «de par le Diable» au chapitre VI (p. 91, T.I, édition Hippeau, 1875 ; ff 35b, édition de 1585) :

Voila pourquoy Vergile dit que de par le Diable Mantouë estoit trop pres des faubourgs de Cremone.

l'expression «pauvre Diable» au chapitre XX (p. 12, T.II, éd. Hippeau ; ff 112b, éd. de 1585) :

Le pauvre Diable : car il y en a de toutes qualitez et façons, comme tient la Theologie, mesmes de si pauvres, qu'au Royaume de Suède beaucoup d'eux sont contraints tenir hostellerie pour vivoter, n'ayant le plus souvent que donner à repaistre à leurs hostes, mais bien des querelles et debats assez : Donc *ce pauvre Diable*...

(3) Chapitre VIII, «Des Pages et un Capitaine», p.106, T.I, éd. Hippeau; ff 41a, éd. de 1585.

Autant faire le diable quand on est jeune : Rabelais aussi l'a souligné : «De jeune hermite vieil diable, notez ce proverbe authentique»⁽⁴⁾ et Henri Estienne, sous une forme quelque peu modifiée : «De jeune angelot, vieux diable».⁽⁵⁾

Aujourd'hui encore, on connaît l'expression «manquer de sel», le sel étant ce qui titille la langue et, figurément, l'esprit : Noël du Fail en propose une variante «diabolique», évoquant un «banquet de diables, où il n'y a point de sel». Soumettre à la censure,

chastrer un Martial, comme quelqu'un a fait, un Terence, Suetone, Bocace en son Decameron, Poge Florentin, les Contes attribuez à la Roine de Navarre : à vostre avis ne seroient de tels livres de vrais corps sans ame, *un banquet de Diables*, où il n'y a point de sel et dont le profit, qui est contraire au mal, ne se pourroit autrement tirer ?⁽⁶⁾

Si le banquet est insipide, la «farine de diable» l'est davantage encore. Eutrapel avoue ses incartades de jeunesse — qui sont celles aussi de Noël du Fail — et raconte comment lui et ses compagnons, s'ils trichaient au jeu, perdaient aussitôt ce qu'ils avaient malhonnêtement gagné. D'où le commentaire :

... et estre bien vray, *Farine de Diable n'estre que bran* et choses mal acquises devenir à neant,⁽⁷⁾

variante sans doute d'un proverbe connu au XVI^{ème} siècle : «Quand Dieu donne farine, le diable clost le sac».⁽⁸⁾ Le diable sait nous séduire par de mirifiques propositions, mais il ne nous donne aucun avantage, rien du tout de palpable, seulement du «bran».⁽⁹⁾

(4) Rabelais, *Livre IV*, ch. 64, édition Droz et Girard, Paris, 1955.

(5) H. Estienne, *Précellence* du langage françois, Paris, Colin, 1896.

(6) Chapitre XX, «De trois Garses», p.15, T.I, éd. Hippeau ; ff 113b, éd. de 1585.

(7) Chapitre XXVI, «Disputes entre Lupolde et Eutrapel», p.83, T.I, éd. Hippeau ; ff 144b, éd. de 1585.

(8) Le Roux de Lincy, *Proverbes*, édition Paulin, Paris, 1842.

(9) Bran, du latin populaire «brennus», désigne la partie la plus grossière du son.

Souvent, dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, la figure du diable participe d'une intention satirique — ou du moins vient aisément s'intégrer à l'univers de la satire, jouant le rôle d'un élément comique : satire notamment du milieu juridique, que Noël du Fail aime à prendre comme cible pour l'avoir fréquenté. Les hommes de loi sont bien volontiers désignés par l'expression «un diable de» : Eutrapel avoue craindre «ces *Diabes de Juges volans*, comme la peste»⁽¹⁰⁾ et le procès mis en scène au chapitre XV est le cadre privilégié des accusations diaboliques : l'accusé apostrophe le greffier d'un «Holà ! Monsieur le *Diabie de Greffier*», mais lui-même a été pris, quelques instants auparavant, pour un «*Diabie Canoniste*» parce qu'il profère un discours incompréhensible, un «langage de Lanternois, et où l'on entendoit que le haut Aleman».

Beaucoup bien devots le jugeans estrequelque *Diabie Canoniste et Extravagant*, mandé expres pour empescher lès executions de Justice, combien qu'il ne le puisse, tant a de poids la vérité, qui est appelée fille de Dieu.⁽¹¹⁾

Le diable fait sourire, il peut aussi faire rire, et de ce rire un peu gras dont les hommes du XVI^{ème} siècle aiment à ponctuer des évocations misogynes ou gaillardes. L'appellation «diablesse», dont fait l'objet la commère du chapitre XXXIII, s'inscrit sans conteste dans cette tradition antiféministe qui veut que femme et diable soient naturellement associés.

Il ne luy eust si tost le dos tourné, que *ceste diablesse* guignant et espiant s'il estoit point aux escoutes (comme ordinairement elles sont en perpetuelle fièvre et soubçon) qu'elle ne s'escrist à la prochaine qu'elle rencontra, M'amie nous sommes tous perdus : on a veu cent Cailles passans armées sur la ville, qui faisoient le diantre : mais

(10) Chapitre XXI, «Remonstrances d'un Juge à un meurdrier», p.26, T.II,éd. Hippeau ; ff 118b, éd. de 1585.

(11) Chapitre XV, «De l'Amour de soy-mesme», p.192, T.I, éd.Hippeau ; ff 74b, éd. de 1585. On emploie l'adjectif «canoniste» à propos de ce qui est de droit canon, c'est-à-dire de droit ecclésiastique, fondé sur les Canons de l'Eglise. Déterminant le diable, cet adjectif est pour le moins inhabituel.

mot.⁽¹²⁾

Le diable trouve également sa place dans le paysage sexuel qui naît de la fertile imagination érotique de notre auteur :

...les devotes gens alloient l'un apres l'autre se consoler, et matter
ceste Diable de piece de chair, qui nous fait vivre en ruinant la plus
 part des hommes, et s'esbatre en la vallee de Concreux pres Nantes,
 où lon tient que le tort vanquit le droit, et y prendre le plaisir
 penitential, selon l'ordre et le rang de leur reception.⁽¹³⁾

Noël du Fail ne verrait-il donc dans le personnage du diable qu'un joyeux luron, destiné à amuser le lecteur, bien davantage qu'à l'effrayer ? Les clins b'œil que son diable nous adresse entre les lignes du texte dessinent un visage malicieux et enjoué, celui qu'ont souvent les diabolins sur les chapiteaux ou les tympanes des églises romanes et gothiques. Difficile toutefois, pour notre entendement moderne, d'évaluer avec précision la réaction d'un esprit du XVI^{ème} siècle : le rire est-il franc, ou bien n'est-ce qu'un remède contre l'angoisse ? Je verrais bien volontiers, dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, une transposition, sur le plan narratif, de l'atmosphère diabolique que connaissent encore à l'époque les spectateurs des Mystères. On prenait un vif plaisir aux diableries dont la mise en scène chatoyante séduisait le regard : vêtements très colorés des diables, flammes et fumées en abondance ; pour une impression plus vive encore, on aimait à s'asseoir devant cette partie de la scène qui représentait l'Enfer, oubliant peut-être la fonction édifiante du spectacle pour n'en goûter que le divertissement.⁽¹⁴⁾ On pourrait arguer que le rire se nourrit de peurs, et que le public du XVI^{ème} siècle ne se plaît tant à la contemplation de l'univers infernal que parce qu'il en craint encore les tourments. Ambiguïté du Prince des Ténèbres

(12) Chapitre XXXIII, «De la Moquerie», p.217. T.I, éd. Hippeau ; ff 197a, éd. de 1585.

(13) Chapitre XX, «De trois Garses», p.4, T.II, éd. Hippeau ; ff 109a, éd. de 1585.

(14) Cf. Raymond Lebègue, *La Tragédie religieuse en France*, Paris, Champion, 1929 ; c'est là une des raisons qui ont attiré contre les Mystères des mesures de répression.

au temps de la Renaissance ; sourires et menaces du diable de Noël du Fail. Nous avons répondu à ses sourires, voyons à présent ses menaces.

*
**

Si la figure du diable est digne d'une étude, c'est que son émergence dans le texte dévoile toute une conception du monde : la scénographie bipolaire des Mystères, la composition en diptyque des tympanes représentant le Jugement Dernier — et le double visage du diable chez un Noël du Fail — sont les avatars d'un univers qu'on ressent comme profondément divisé, séparé en deux «mansions», le Paradis et l'Enfer, en deux Cités, dirait Saint-Augustin, la Cité de Dieu et la Cité du Diable, univers agité par les soubresauts d'une lutte prodigieuse entre Satan et le Christ. Pour l'homme du Moyen-Age et de la Renaissance, la réalité du combat ne fait point de doute ; une incertitude demeure toutefois, mais elle est de taille, à quelle phase en est arrivé le duel ?⁽¹⁵⁾ A cette question que pose la lecture des Ecritures, comment répond Du Fail ? Quel est le degré de puissance dont dispose le Satan des *Contes et Discours d'Eutrapel* ?

Noël du Fail, souvent, nous présente un diable en pleine activité, mais il prend soin, dans certains cas, de limiter ses pouvoirs à un domaine bien spécifique, au monde de l'au-delà par exemple, ce monde que les âmes découvrent après la mort corporelle. Le chapitre I, intitulé «De la Justice», est le cadre d'une vision prophétique et macabre : Eutrapel, prenant à partie l'avocat Lupolde, l'imagine déjà mort et revenant hanter les lieux juridiques où il accomplissait de son vivant actes de procédure et plaidoiries.

Aussi toy, qui as habité aux Palais, Courts, et Barres Presidiales, travaillant les hommes, et le repos de leur communauté, je t'oirois volontiers apres ta mort lutinant, barbouillant, et faisant le loup-garou, par ces vieux auditoires d'Archidiaconez, embarrassé en quelques

(15) Dans le *Nouveau Testament*, Satan est parfois renversé à l'instant de la crucifixion, mais dans d'autres passages, il est encore très actif. Dans l'*Apocalypse*, le sort de la bataille restera indécis jusqu'au second Avènement du Christ. Cf. Norman Cohn, *Démonolâtrie et sorcellerie au Moyen-Age, Fantômes et réalités*, Payot, 1982.

treilles de greffe, où jadis tu persecutas tant de bonnes gens. Je te verrois, *ou plustost le diable, dont tu es le vray gibier*, errant, fouillant, et remuant les vieilles ferrailles de plaidoirie...⁽¹⁶⁾

L'âme de l'avocat est aux prises avec le diable, elle s'agite sous son impulsion dans un décor très concret parce qu'il est celui de la vie : la scène, toutefois, se situe après la mort et se déroule au conditionnel («je t'oïrois», «je te verrois»). C'est donc un espace imaginaire qui s'ouvre ici aux activités du diable, d'un diable qui d'ailleurs n'a guère d'existence autonome, puisqu'il n'est introduit dans le discours que par une cheville, bien désinvolte assurément, «ou plustost» : «Je te verrois, ou plustost le diable...»; la phrase accorde davantage de place à l'avocat, qu'elle accuse en quelque sorte de satanisme, qu'au diable lui-même à qui elle ne concède qu'une parenthèse.

Plus souvent qu'au conditionnel, clef de l'imaginaire, les pouvoirs diaboliques sont envisagés au passé : dans le monde païen, encore ignorant du Christ, le diable est seul maître, il est un Prince entouré de toute une cour de «tenebrions» et «lutins» :

...le Seigneur et Prestre, lesquels à l'envy l'un de l'autre, et à qui mieux s'efforceront vuider telles difficultez selon et par la parole de Dieu, estant preposee aux Chiquaneurs, Greffiers et tels petits mangeurs de peuple, qui sont sortis de la charrue, et s'escarteront : ainsi que s'enfuirent à l'avenement de nostre Seigneur toutes sortes de *tenebrions et lutins*, dont le monde à la suggestion du diable estoit ensorcelé.⁽¹⁷⁾

La référence au diable est introduite ici par le biais d'une comparaison dont le choix n'est pas anodin, ni la fonction seulement ornementale. Polygame, l'aîné et le plus sage des trois devisants des *Contes et Discours d'Eutrapel*, déploie un long raisonnement où se dessine la géographie politique d'une République idéale : que le prêtre suive fidèlement, pour pouvoir les divulguer, les enseignements de

(16) Chapitre I, «De la Justice», p.9, T.I, éd. Hippeau ; ff 3b, éd. de 1585.

(17) Chapitre I, p.25, T.I, éd. Hippeau ; ff 10b, éd. de 1585. Les «tenebrions» sont des esprits des ténèbres.

la religion, que son attitude irréprochable devienne un modèle pour le seigneur de village, alors pourra s'instaurer cet harmonieux équilibre dont Polygame a la vision. Les actions du prêtre et celles du seigneur se conjuguent pour répandre la parole de Dieu. Tels sont les pouvoirs de la parole divine : elle fait naître l'harmonie du désordre ; elle a chassé les esprits maléfiques qui infestaient le monde païen, le monde sans Dieu.

Au passé également sont évoquées les besognes que le diable accomplit au chapitre XXXIII des *Contes et Discours d'Eutrapel* :

Si quelqu'un aussi se fendoit sur la non verisimilitude de tant d'aventures, enchantemens, de la fluste d'un Roi Oberon, tant de somptueux Palais soudainement se perdans et evanouissans, et du cheval de Pacolet, qui est encore plus en ça, d'une Melusine, de Merlin : Je luy respondray que le Christianisme estant pour lors bien peu avancé aux contrees de par deça, *le Diable avoit beau jeu à faire ses besongnes*, essayant, entant qu'est en luy, nous empescher et divertir du vray service de Dieu, par ces moqueries et illusions. Et gagnant tousjours pays, allant de pied en pied, a si bien faict *cest esprit calomniateur*, que d'esteindre en ce qu'il a peu, le nom de nostre Seigneur Jesus Christ, et iceluy obscurcir et cacher aux hommes : nom qu'il craint le plus, et sa puissance à luy tellement redoutable, que là où l'Evangile est preschee et receu, *le trahistre paillard* n'a garde s'y trouver et faire des siennes, comme il fait aux lieux où l'on parle bien de Dieu, ainsi que font les Juifs et Mahumetans, mais non de la Trinité et ce tres-puissant Messie Jesus Christ son fils, par lequel seul nous avons accès à ceste tres-haute Majesté de Dieu. Et ne trouveront estranges telles badineries Diaboliques et sorceleries, ceux qui auront leu les histoires des pays Septentrionaux et autres nouvellement trouvez, Saxo Grammaticus, Olaus le Grand, Spranger, Pol Guillaud, et sur tout ce qu'en a dernièrement escrit ce tres-docte Bodin en sa *Demonomanie*.⁽¹⁸⁾

Là encore, la voix est celle de Polygame ; ce personnage, inspiré sans doute par

(18) Chapitre XXXIII, «De la Moquerie», p.203-204. T.I. éd.Hippeau ; ff 191b, éd. de 1585.

le frère aîné de Noël du Fail, mais bien souvent aussi le propre porte-parole de l'auteur, s'interroge sur la part de la fable et de la réalité dans les romans médiévaux, et nourrit sa réflexion de références littéraires : le texte que nous venons de citer utilise habilement l'intertextualité. Quelques lignes plus haut, Polygame a évoqué «les livres de la Table Ronde»,⁽¹⁹⁾ il fait allusion ensuite à quelques héros du merveilleux médiéval : les enchanteurs Merlin ou Oberon, la fée Mélusine, autant de personnages qui auraient été inspirés par le diable, en ces temps où le christianisme n'était pas encore victorieux du monde païen et où avaient libre cours par conséquent «badineries Diaboliques et sorceleries». Religion chrétienne contre paganisme, Dieu contre le diable, une lutte sans merci dont le texte se fait l'écho : on notera dans le fil du texte que l'antithèse traditionnelle de Dieu et du diable recouvre aussi celle de la vérité et du mensonge : le «vray service de Dieu» s'oppose aux «moqueries et illusions» du diable. C'est là un rapprochement familier aux hommes de loi de l'époque, puisque chaque procès était considéré comme une réitération du combat entre Dieu et le diable : arracher la vérité à un accusé, c'était se rendre victorieux des tromperies du diable, conviction qui n'a pas manqué de conduire à des abus puisque tous les moyens étaient bons pour faire jaillir la vérité ou parole de Dieu.⁽²⁰⁾

(19) On sait que Noël du Fail en possédait un beau manuscrit, datant du XIII^{ème} siècle, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de Rennes.

(20) Ce n'est point un hasard si la conjugaison des deux antithèses Dieu et diable, vérité et mensonge, réapparaît deux fois encore dans les *Contes et Discours d'Eutrapel*, et toujours dans le contexte d'un procès. La conclusion du chapitre I est ainsi libellée (ch.I, p.37, T.I, éd. Hippeau ; ff15b, éd. de 1585) :

Conclusion, les proces, differans et querelles cesseront, et non plustost, quand le peuple sera instruit en la crainte de Dieu, par sa doctrine et bons exemples de ceux qui la preschent et annoncent, ou le doivent faire : autrement n'y a village en France, la où il ne faille un Parlement, et en lieu d'un Officier, vingt, pour finalement establir le *Royaume de Satan, fondé en mensonge*, et aneantir *celuy de Dieu, qui est la mesme verité*.

Au chapitre XXI (p.19, T.II, éd. Hippeau ; ff 115b, éd. de 1585), le thème est aussi celui de la justice puisqu'il s'agit des «Remonstrances d'un Juge à un meurdrier» :

Cette lutte prodigieuse, Polygame nous en donne ici la géographie, puisqu'il entraîne son diable — qu'il désigne par des images «cest esprit calomniateur», «le trahistre paillard» — dans une véritable odyssée, «gaignant tousjours pays», «allant de pied en pied»; et de fait, le diable l'a emporté partout où la parole de Dieu n'était pas assez forte : les pays septentrionaux, et Polygame fait une référence savante à leur histoire,⁽²¹⁾ ou bien était mal comprise : c'est le cas chez les «Juifs et Mahumetans», qui parlent de Dieu, mais ignorent le Christ et le Saint-Esprit.

Autant dire que plusieurs procédés stylistiques sont mis en œuvre pour maintenir le diable dans un lointain rassurant : le lointain de l'imaginaire, grâce à l'emploi du conditionnel, le lointain historique où les imparfaits confinent les activités diaboliques : «le monde à la suggestion du Diable *estoit* ensorcelé» (chapitre I), «le Diable *avoit* beau jeu à faire ses besongnes» (chapitre XXXIII) ; le lointain enfin de la géographie et des mentalités à travers l'allusion savante aux pays du Nord et aux religions juives et musulmanes.

N'a pas long temps qu'en un proces pendant entre certains personnages de marque et qualité, se trouva un pauvre laboureur, qui tesmoigna et dit la verité du fait, où il fut enquis, selon la religion et conscience, comme tout homme de bien doit et est tenu faire, s'il a tant soit peu de sentiment et congnoissance *de la verité, qui est Dieu, et du Diable, qui est le mensonge.*

- (21) Dans la série de références savantes utilisées par Polygame pour renforcer son discours, lui conférer un poids d'autorité, il faut distinguer les deux domaines historiques qu'elles concernent : l'histoire des pays septentrionaux avec Saxo Grammaticus, qui a écrit, au début du XIII^{ème}, l'*Historia danica* et Olaus Magnus, auteur de l'*Historia de gentibus septentrionibus*, publiée en 1555 ; l'histoire de la sorcellerie avec Spranger, dont l'identification pose un problème à l'éditeur Hippeau — il s'agit sans doute de Jacques Spranger, auteur d'un *Malleus maleficarum, maleficas et earum haeresim et phramea potentissima conferens*, mais composé en 1487, cet ouvrage n'a été imprimé qu'en 1589 —, avec également Pol Grillaud, auteur d'un *Traité sur les hérétiques et les sorciers*, publié à Lyon en 1536 et Bodin qui a écrit le *Traité de la Démonomanie des Sorciers*, dont la première édition date de 1580.

Du Fail voudrait-il nous dire que le diable ne réserve ses attaques qu'à un ailleurs, que ses maléfices auraient cessé de nous toucher à l'avènement du Christ, quand s'enfuirent les «tenebrions et lutins»? Le duel de Dieu et du diable serait-il donc achevé à ses yeux?

Méfions-nous de tous les efforts de l'écrivain pour mettre le diable à distance ; ils reposent bien moins sur une conviction optimiste qu'ils ne traduisent une tentative d'auto-persuasion. Et tout un corpus de textes va nous montrer, dans un saisissant contraste, un diable extrêmement présent, actif dans le monde d'ici-bas, un diable qui nous touche de plus près et beaucoup plus dangeureusement.

*
* *

Remarquons tout d'abord un fait symptomatique : la désignation du diable par son nom propre *Satan*. Toutes les références citées précédemment — et celles aussi des *Propos Rustiques* et des *Baliverneries d'Eutrapel* — évoquaient le diable de manière souvent très désinvolte : pas de majuscule, des formes précédées de l'article indéfini, parfois même un pluriel. Les *Contes et Discours d'Eutrapel* voient émerger en revanche un personnage bien mieux individualisé, et par là-même beaucoup plus effrayant, celui qui répond au nom de Satan. Le nom propre a ceci de commode qu'il permet de parler non seulement *du* mais *au* personnage ; et Du Fail ne se prive pas de cette possibilité puisqu'au chapitre II des *Contes et Discours d'Eutrapel*, il profite de sa position de narrateur pour s'adresser directement à Satan. Le Seigneur La Rivière, acteur du récit, s'apprêtant à violer une femme qui se refuse à lui, le conteur s'exclame :

Ha Satan ! que tu es un grand ouvrier pour surprendre l'homme
et le faire tomber, lors qu'il est desarmé de la parole et crainte de
Dieu⁽²²⁾

La présence active du diable est rendue plus tangible par le procédé de l'apostrophe «Ha Satan !», par le tutoiement qui dénote une certaine familiarité avec la figure même du diable, par l'emploi enfin du nom propre Satan.

(22) Chapitre II, «N'entreprendre trop haut et hanter peu les grands», p.45.
T.I, éd. Hippeau ; ff 18b, éd. 1585.

Ailleurs, ce seront l'emploi des épithètes ou des appositions, le jeu des adjectifs possessifs ou démonstratifs, qui permettront au diable de venir s'incarner véritablement, ici-bas et au présent : on lit, au chapitre XXIV, «Sathan, nostre ennemi perpetuel», «Sathan, le Prince de ce monde», au chapitre XXV, «ce meschant Sathan».⁽²³⁾

On trouve, dans les *Contes et Discours d'Eutrapel* et concentrés surtout dans les chapitres ultimes, bien d'autres passages qui donnent à la présence du diable une épaisseur concrète. Je ne citerai pour exemple que les plus frappants : au chapitre XXIII, le diable est aussi proche de nous qu'un «ennemi à la porte». Le cadre est une fois de plus celui d'un procès : l'accusé, qui pourtant risque gros, qui est «pres de sa fin», s'amuse de ses juges

...quand il devoit combattre les ennemis qui estoient à la porte, c'est à dire *Satan*, qui n'objecte en ce lieu que desespoir et finale impenitence, qui sont couvertes en la grace de nostre Seigneur.⁽²⁴⁾

C'est là une évocation très visuelle de l'insistance du diable à nous tromper, à nous séduire ; vision aussi, influencée cette fois par l'iconographie médiévale, lorsque Noël du Fail évoque, au chapitre XXX, les «pattes» du diable. L'homme, selon Polygame,

...estoit sauvé et delivré des *pattes du Diable*, par le seul saint mystere et passion de nostre Seigneur Jesus Christ.⁽²⁵⁾

Plus insinuante encore, la présence du diable s'infiltré jusqu'à notre cerveau et nous suggère de dangereuses réflexions :

(Dieu) veut que *Sathan*, par le conseil duquel sa creature tant aymee avoit forfait, auroit la teste brisee par la semence de la femme,

(23) Pages 231, 261 et 271 de l'édition Hippeau, T.II.

(24) Chapitre XXIII, «D'un Gabeleur qui fut pendu», p.50, T.II, éd. Hippeau ; ff 127a, éd. de 1585.

(25) Chapitre XXX, «Suite du Mariage», p.139, T.II, éd. Hippeau ; ff 165b, éd. de 1585.

vray intersigne et signification de Jesus Christ à venir : la foy et esperance duquel il faut apprehender nuëment et simplement, sans nous entortiller en tant de faux et trompeurs discours, forgez en nostre cerveau, ja prevenu et occupé par la malice du Diable, qui essaie à toute heure nous retirer hors le troupeau et Eglise de Dieu, nous faisant entrer en longues et curieuses demandes, pourquoy il permettoit la cheute et péché d'Adam, et autres, lesquelles il faut reserver à l'incrutable conseil et providence de sa Majesté...⁽²⁶⁾

Ce passage, et les trois qui précèdent (ceux des notes (22), (24) et (25)) sont l'illustration parfaite de la manière dont le texte de Noël du Fail intériorise véritablement le combat de Dieu et du diable, du Christ et de Satan, qui tourmente le monde chrétien. Très souvent, en effet, une tension au sein même de la phrase vient traduire stylistiquement cette impression de déchirement dont sont pénétrés tous les hommes de l'époque. Si l'on relit nos citations à la lumière de cette remarque, on notera que l'apostrophe du chapitre II débute sur l'exclamation « Ha Satan ! » pour s'achever sur « Dieu ! », qu'une proposition ouvrant sur l'image du diable se ferme sur celle du Christ, clôture symbolique qui enrichit d'un écho — ou plutôt de cet effet prolongé dont bénéficie le mot qui termine une longue phrase — le nom du Christ, et lui assure comme une victoire stylistique.⁽²⁷⁾ C'est la reproduction, au niveau même de la construction de la phrase, de cette dichotomie qu'ont visualisée, sur les tympans des églises, ou parfois sur les mosaïques (je songe à celle de l'église de Torcello, à Venise) les multiples et superbes représentations du Jugement Dernier.

Conclusion.

Complexité de la figure du diable dans les *Contes et Discours d'Eutrapel* : parfois souriante, voire comique, elle peut revêtir un masque terrible et gri-

(26) Chapitre XXXIV, « Epistre de Polygame à un Gentilhomme », p.230, T.II, éd. Hippeau ; ff 202a, éd. de 1585.

(27) Chapitre XXIII, p.50.

... c'est à dire *Satan*, qui n'objecte...

... en la grace de *Nostre Seigneur*.

maçant. Double visage du diable, double visage aussi du recueil tout entier : les anecdotes coexistent avec les débats philosophiques, l'esprit ludique fonctionne en parallèle avec la réflexion morale : l'auteur des *Contes et Discours d'Eutrapel* a conservé le goût de la balivernerie, dont témoignaient ses ouvrages de jeunesse, mais avec l'âge et l'expérience, ses propos ont gagné en gravité. Quoi d'étonnant à ce que le diable lui-même se soit empreint de sérieux ? Certes, il conserve bien souvent le dynamisme jovial qu'il a hérité des *Propos Rustiques* et des *Baliverneries*, mais il suscite aussi l'angoisse chez un auteur qui se sent touché par la vieillesse et proche de la mort, et qui a donné à des pans entiers de son œuvre ultime les couleurs sombres d'un testament. Car le combat qu'évoque Noël du Fail entre le Christ et Satan est peut-être aussi celui qui oppose les forces du Bien et celles du Mal, au-dessus du lit de ce pauvre moribond que divulguent les gravures des *Artes Moriendi*.⁽²⁸⁾



(28) Cette planche gravée d'un traité de 1450 illustre le péché d'impatience. Tenté par le diable, le moribond a renversé la table et chasse du pied le médecin. Cette série de bois gravés procède de la célèbre suite de gravures attribuée au Maître E. S.